



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E19721

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2026

ÉDITÉ LE

22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/04/2025

7 622

Raison sociale : 2PCJ

6 AVENUE DE FONTAINEBLEAU

77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 1990B00334

Siret : 377 837 612 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2102870

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64246476

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 64246476

Téléphone : 01 60 65 67 68

Portable : 0648521822

Fax :

Site Internet : <http://www.2pcj.fr>

E-mail : contact@2pcj.fr

Responsabilité légale :

DUFRESNES LAURINE KIMBERLEY CECILE PRÉSIDENT / DUFRESNES ALBAN
WILFRIED AXEL DIRECTRICE GENERALE

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	05/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/06/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	17/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.